



NOTICE D'INFORMATION POUR LA DEMANDE DE FINANCEMENT

- Vous êtes titulaire ou gérant d'établissement bien être esthétique ou santé ?
- Vous souhaitez former vos équipes dans le cadre du « développement des compétences » ?



Vous voulez en
savoir plus ?

Vous dépendez probablement de l'Opco EP, voici comment le vérifier :

* Les spas hôteliers ne relèvent pas de cet organisme. Renseignez-vous comme ci-dessous :

1 / En vous rapprochant de votre cabinet comptable, il sera en mesure de vous indiquer à quel organisme vous êtes rattachés et vous transmettre vos identifiants

2/ En vous connectant à votre compte URSSAF, sur votre attestation de contribution professionnelle, apparaît l'organisme pour lequel vous cotisez chaque année.

3/ En renseignant votre code NAF/APE sur <https://www.trouver-mon-opco.fr/annuaire-opco-code-naf-ape/>



Et pour les salariés ?

- VOUS ETES SALARIES EN ETABLISSEMENT BIEN ETRE, SANTE, PARAPHARMACIE ?

- 1/ Formulez votre souhait de formation auprès de votre employeur
- 2/ Validez la formation ensemble (un programme de formation vous est envoyé pour une vision d'ensemble)
- 3/ Votre gérant/titulaire se met en contact avec l'organisme de formation et s'il le souhaite formule sa demande de financement auprès de son organisme financeur.

A NOTER *Le financement via le CPF n'est pas encore disponible. Si vous êtes concerné(e), merci de nous en informer via <https://marineandreformations.com/#contact>*

- VOUS ETES DEMANDEUR D'EMPLOI ?

- 1/ Rapprochez vous de votre conseillère France Travail, elle sera en mesure de vous accompagner sur les financements possibles dans le cadre d'une reconversion ou développement des compétences.

A NOTER : Une majoration de 20% sera appliquée dans le cadre d'une formation financée

- VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS SUR LES CRITERES DE FINANCEMENT ET DEMARCHES ADMINISTRATIVES Opco EP ?

1/ Rendez-vous sur <https://www.opcoep.fr/criteres-de-financement?branche=192> pour connaître vos critères de financement.



En cas de besoin ou d'aide relatif à votre dossier ou demande d'inscription,
1 seul numéro : **0970 838 837**

2/ Cliquer sur « mes services en ligne » - Entreprise – Accéder à mes services en ligne

3/ Renseigner vos identifiants et mdp (contacter votre comptable au besoin)

4/ Demande de financement

5/ Action individuelle

6/ Vérifier vos coordonnées automatiquement renseignées

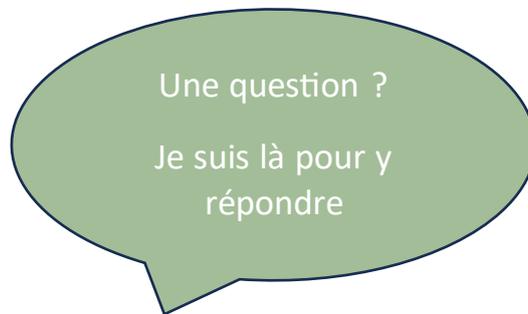
7/ Renseigner le titre de la formation

8/ Renseigner vos salariés bénéficiaires

9/ Téléchargé la convention de formation signée et le programme de formation transmis par votre organisme de formation partenaire.

10/ Attendre le délai de traitement de l'Opco pour acceptation de financement (en moyenne 15 JOURS)

Avertir Marine ANDRE Formations de l'acceptation et valider la date de formation et financement auprès d'elle



Marine ANDRE Formations – 37000 TOURS – 06 23 05 73 97

SIRET 93752858600020 – APE 8559A – Non assujettie à TVA

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 24370508137 auprès du préfet de région Centre Val de Loire

Ce numéro d'agrément ne vaut pas agrément de l'Etat

IBAN FR76 1870 7006 4732 5211 1706 259 / BIC CCBPFRPPVER

Mise à jour le 07/07/25